

A FORCE DE FROLER LE RIDICULE ...

BLANQUER ET L'ÉCOLE RÉACTIONNAIRE

... ON FINIT PAR TOMBER DEDANS!

Tout un programme...



Le Ministre de l'Education Nationale a envoyé une lettre le 26 avril 2018 aux enseignant-e-s du premier degré, pour nous tenir au courant de ses futurs projets pour l'école « avec un grand E ». En plus de la « confiance » qu'il martèle aux professeur-e-s tout au long de sa lettre, il laisse en guise de bande annonce ces quelques lignes : « (...), je demande au Conseil Supérieur des Programmes de proposer les ajustements nécessaires au regard de l'objectif de maîtrise des savoirs fondamentaux par tous les élèves. En vue de la rentrée de septembre 2018, des progressions annuelles seront mises à votre disposition pour vous aider à mieux accompagner les élèves. La cohérence des cycles demeure. Cela va de pair avec une plus grande netteté des objectifs annuels. »

Ces « recommandations » seraient « issues des meilleures pratiques des enseignants et de la recherche nationale et internationale ». Il serait bon de préciser à monsieur le Ministre : De quels enseignant-e-s parle-t-on ? Qui a été consulté pour l'élaboration de ces circulaires ? De quelle recherche s'agit-il ? Qu'en est-il des recherches sur les pédagogies alternatives qui se construisent depuis des décennies ? →

SUD éducation dénonce cette nouvelle tentative de mise au pas des enseignant-e-s par le ministre.

[silabik] p. 3 Liberté pédagogique p. 4 Pédagogie p. 5

Formation p. 6 « Livret orange » p. 7

Contrairement à ce que veut faire croire M. Blanquer, le problème n'est pas un problème de méthode, mais un problème de moyens et de choix politiques néo-libéraux.

→ Le Conseil Supérieur des Programmes, qu'est-ce donc que ceci ? C'est l'institution qui organise l'élaboration des nouveaux programmes à la demande du ministre. Elle est là également pour veiller à la « cohérence entre les contenus dispensés, le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, les évaluations et la formation des enseignants . »

Le conseil supérieur des programmes pourrait être un organe indépendant du ministère, un contre-pouvoir veillant à œuvrer avant tout pour une école plus juste, plus égalitaire, plus démocratique (des mots qui sont utilisés fameuse d'ailleurs dans cette Malheureusement, la composition de ce conseil est décidée par le ministère et n'est donc ni libre ni souveraine. Si la précédente ministre avait fait le choix d'un président du conseil universitaire et géographe de renom, qui était plutôt porté vers une pédagogie plus libre (les langues le surnommaient mauvaises « pédagogiste! »), le ministre actuel, dès son arrivée, a décidé de mettre de l'ordre dans le CSP qui a connu une période riche en remerciements et en démissions courant septembre.

Quelles sont-elles ces visions? D'après le ton, les mots, et les « conseils » du ministre, il faut s'attendre à des enseignant-e-s de plus en plus malléables. Les circulaires déclinent les programmes et vont entrer en vigueur dès la

rentrée 2018.

Des repères de progressivité sur l'année vont être publiés sous la forme de note de service pendant l'été. Le ministère pourra alors se référer à ces repères pour créer des évaluations nationales sur mesure mettant en lumière les classes qui ne suivent pas la progressivité imposée par le haut.

Les professeur-e-s sont fortement incité-e-s à faire des projets, en se fixant des objectifs de réussite sur un temps court. Les programmes de 2015 préconisaient des objectifs de cycle, donc sur un temps relativement long de trois années d'apprentissages. Ceci en prenant en compte que chaque enfant est différent et peut donc avoir un rythme d'apprentissage variable selon moments de sa vie. Même si cette vision dans le temps long serait « maintenue », les mots « long-court », et les évaluations « annuelles » et à différents moments de l'année contredisent quelque peu cette « cohérence ». Ces évaluations destinées aux enfants. sont également destinées professeur-e-s. Elles seront un outil pour les évaluer. On peut certes se dire que évaluations sont utiles pour repérer difficultés des élèves et y remédier mais alors que les résultats d'un simple bilan restent entre le ou la professeur-e-s, l'élève et les parents, les évaluations nationales quant à elles peuvent être scrutées par la hiérarchie, et il n'est pas exclu que des enseignant-e-s se fassent « taper sur les doigts » en fonction de cette soi-disant objectivation des résultats des élèves.



A Sud éducation Champagne Ardenne, ce qui est obligatoire et imposé est rarement apprécié. Vous constaterez dans les autres rubriques de ce journal que nous prônons une pédagogie plus libre, ce qui ne nous empêche pas de faire preuve de rigueur, d'attention, d'écoute, de « respect d'autrui », de volonté de faire compter, lire et écrire les élèves. Au contraire, cela demande du temps, de la réflexion, de la formation continue, une ouverture d'esprit et surtout de la confiance envers nos collègues mais aussi envers les enfants, qui ne sont pas des futurs robots, mais des adultes en devenir et qui ont peut-être envie d'avoir leur(s) mot(s) à dire.

Les conservateurs jubilent : [viktwar] [də] [la] [silabik]...

Extrait du BO spécial n°3 du 26 avril 2018 (Renforcer les fondamentaux : lettre du ministre de l'Éducation nationale aux professeurs) :

« Durant le CP, dans le prolongement de la découverte et de la sensibilisation menées à l'école maternelle, les élèves apprennent à déchiffrer les textes par un travail systématique sur les correspondances entre les lettres ou groupes de lettres et phonèmes. Le professeur prévoit plusieurs fois par période les révisions et les activités variées nécessaires pour parvenir à un déchiffrage aisé et à une réelle automatisation de l'identification des mots à la fin du CP. Le travail de lecture, à voix haute et silencieuse, se poursuit tout au long de l'école élémentaire afin que les élèves lisent avec assez d'aisance pour poursuivre leur scolarité au collège. »

Lire n'est pas une activité mécanique de décodage mais une démarche complexe qui implique les lecteurs et lectrices et leur rapport au monde. Comment imposer une seule et unique méthode alors qu'il y a une telle diversité des modes de pensées, des ressentis? Comment s'adapter à la pluralité des intelligences et des parcours multiples dans ces conditions?

Qu'en est-il de la compréhension, qui est reléguée au second rôle dans les circulaires et de la production d'écrits qui n'est mentionnée qu'à partir du CE1 alors que nous la travaillons dès la maternelle ?

On nous explique qu'à l'école il faut travailler la compréhension grâce à des activités en parallèle. Quand? Comment alors travailler l'implicite dans les textes quand ils ne sont conçus que pour une acquisition phonologique systématique?

Que je sorte?

Que je sorte?

Que je sorte?

Jean-Michel Blanquer souhaite réduire l'enseignement de la lecture au seul déchiffrage alors que cette méthode est source d'inégalités pour les élèves en difficulté. En effet, la méthode syllabique pure présuppose une acquisition et une maîtrise langagière solide ; ce qui participe de la construction d'une culture scolaire qui exclut les élèves des milieux populaires éloignés de la culture scolaire. Ces mêmes élèves savent pour l'immense majorité d'entre eux-elles décoder les énoncés quels qu'ils soient ; c'est bien l'accès au sens qui leur pose problème.

Selon Bourdieu, on pourrait montrer aussi que la langue dans laquelle s'effectue la transmission du savoir diffère profondément dans son vocabulaire et dans sa syntaxe de la langue qu'utilisent quotidiennement les enfants de classes moyennes et populaires¹.

Le ministre remet sur le devant de la scène. l'éternelle guerelle syllabique-globale datant de la circulaire Robien (2006) dans une tentative désespérée séduction des milieux de même occasion conservateurs et par la s'attaque à la liberté pédagogique des professeur-es de primaire.

1 « L'idéologie jacobine », dans Interventions 1961-2001, p. 58

Blanquer : notre liberté péda, tu ne la toucheras pas !!!

Si on entend par liberté pédagogique la possibilité pour l'enseignant-e de choisir des outils, movens et méthodes à mettre en place, par sa pratique, afin d'atteindre les objectifs demandés par les textes officiels, de faire progresser les élèves et de s'adapter à chacune en fonction de ses besoins, comment peuton nous imposer une référence, un cadre et d'esprit »¹? surtout « un état « recommandations » ministérielles sont en totale contradiction avec le principe de liberté pédagogique que le Ministre tente de balayer en quelques pages. Il démontre un très grand mépris envers nous, les professionnel-le-s de l'enseignement.

Il utilise le terme de « recommandations » quand il s'agit en fait d'injonctions. Les termes utilisés dans les circulaires, vont en effet dans le sens de la soumission et la culpabilisation des enseignant-e-s : « c'est la méthode la plus efficace », « la lecture doit être... » ; « il est indispensable que... »

En ne mettant en avant qu'une partie des recherches en neurosciences ainsi qu'une « présente de graves défauts étude qui méthodologiques et qui n'a jamais été publiée par une revue scientifique »2, le ministre méprise la capacité des enseignant-e-s à réfléchir et construire leur propre pratique professionnelle. nourrie par des apports théoriques et des expériences de terrain quotidiennes. Il méprise aussi toutes les autres recherches en didactique, en linguistique et les travaux de nombreux-ses praticien-nes des pédagogies alternatives qui prônent la formation l'esprit critique. de la coopération. l'émancipation en bannissant la compétition, l'individualisme et la soumission de l'enfant à l'autorité de l'adulte.

Le Ministre tente d'uniformiser les pratiques pour asseoir son autorité sur nous, enseignantes et créer un outil d'obéissance de masse sur nos élèves qui doivent tout-es se préparer à devenir de bons serviteurs de la société néolibérale et capitaliste.



J.M. Blanquer portant sous son bras la formule magique la plus efficace pour apprendre lire...

Contrairement à ce que veut faire croire M. Blanquer, le problème n'est pas un problème de méthode, mais un problème de moyens et de choix politiques. Non, nous ne ferons pas des élèves le bétail du marché du travail! Oui, nous continuerons coûte que coûte à former les enfants qui nous sont confiés à l'esprit critique, à la réflexion, en visant l'émancipation de toutes et tous.

SUD éducation dénonce cette nouvelle tentative de mise au pas des enseignant-es et à terme, des élèves.

SUD éducation revendique la liberté pédagogique et des programmes adaptés à celle-ci :

- une formation des enseignant-e-s qui professionnalise les personnel-le-s en leur permettant de créer leurs propres outils pédagogiques;
- des programmes qui favorisent l'expérimentation, l'esprit critique, la coopération, la démocratie à tous les niveaux dans les écoles;
- des programmes qui ne hiérarchisent pas les domaines de connaissance (abandon du socle commun, réaffirmation de l'importance de toutes les disciplines).

(http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Documents/goigoux 090518.pdf)

¹ Lettre du ministre du 26 avril 2018 adressée aux professeurs des écoles

² Goigoux, lettre aux formateurs

La pédagogie, c'est politique!

En prônant le retour à des pratiques pédagogiques conservatrices et rétrogrades (autorité du maître, le B-A BA) Blanquer ne vise qu'à séduire l'opinion publique à coups de leçons sur tableau noir et ce tout en caricaturant ce que devrait être la posture de l'enseignant-e. La tâche du professeur-e serait simple : suivre à la lettre les lois pédagogiques énoncées dans les manuels scolaires. L'apprentissage des élèves serait donc automatique tout comme les bonnes vieilles méthodes, véritable catalogue bonnes pratiques pour les ieunes L'argument « 100% enseignants-es. du réussite » est imparable; pourquoi en priver tou-te-s les élèves?

Pour Sud éducation Champagne Ardenne, les objectifs affichés et les moyens mis en œuvre pour parvenir à la réussite de tous-tes au travers des préconisations (circulaires Blanquer) ne sont évidemment pas satisfaisants. Bien au contraire, les méthodes d'apprentissage similaires pour tous-tes sont l'outil le plus efficace pour « formater » une population et la soumettre. Elles ne constituent en aucun cas un outil pour réellement s'attaquer mécanismes d'apprentissage et par conséquent aux difficultés réelles des élèves. Un choix pédagogique implique forcément une orientation politique et les choix actuels ne font que creuser les inégalités scolaires et sociales de nos élèves.

Sud éducation entend bien défendre un projet de société tout autre : celui de l'émancipation des individu-e-s (à travers l'emploi, entre autres des pédagogies émancipatrices) quels qu'ils/elles soient.

Historiquement, les pédagogies alternatives ont pour la plupart d'entre elles montré leur opposition modèle traditionnel au d'enseignement. d'être seulement Loin techniques, les divergences avec la pédagogie traditionnelle renvoient problème à un fondamentalement politique : pour quel rôle ? dans quelle société élevons-nous nos enfants?

Les pédagogies nouvelles ont un ancrage politique : elles se destinent à être des pédagogies populaires. En 1921 (au sortir de la première guerre mondiale), est créée la Ligue internationale pour l'Éducation Nouvelle (LIEN). Cette ligue regroupe quelques grands noms de la pédagogie (A.Ferrière, J.Piaget, A.Neil...).

Elle adopte une ligne pacifiste très ferme et se donne donc pour objectif d'assurer au monde un avenir de paix.

Ce regroupement, même si il connaît des divergences philosophico-pédagogiques cherche à penser l'école non plus comme un simple lieu de transmission du savoir mais bel et bien comme une micro-société complexe où chaque être se pense, réfléchit le monde et apprend en interaction avec ses pairs et le monde qui l'entoure.

La pédagogie Freinet, élaborée par Célestin Freinet au début du XXème siècle, considère l'enfant égal de l'adulte. Il peut y avoir de l'ordre et de la riqueur sans exercer d'autorité!

Les fondamentaux de cette pédagogie sont le tâtonnement expérimental, la méthode naturelle (dans tous les domaines), l'enfant auteur-e, l'autonomie, la coopération et la vie démocratique (conseils de coopérative).

Freinet parle ainsi d'éducation au travail. Sa pratique pédagogique s'appuie sur le matérialisme historique de Marx. Selon lui, les élèves doivent s'approprier la production savante et les moyens de production pour pouvoir s'émanciper.

La Pédagogie institutionnelle élaborée par Fernand Oury et Raymond Fonvielle au milieu du XXème siècle se base sur les travaux du mouvement Freinet en l'adaptant au contexte urbain et en s'appuyant sur les recherches en psychanalyse et psychothérapie de Jean Oury. Le but est de faire fonctionner la société qui est la classe par la mise en place de façon coopérative d'institutions pour faire respecter les règles de vie. Les élèves sont donc acteurs actrices de ce fonctionnement.

L'Education Nouvelle promue par le GFEN (Groupe Français d'Education Nouvelle) est fondée en partie par Henri Wallon en 1922. Le GFEN se nourrit de nombreux pédagogues comme Jacotot. Freire. Korczak, Makarenko. Ce courant pédagogique cherche à susciter l'intérêt des élèves pour comprendre le monde en favorisant la coopération et la confrontation d'idées. Sa devise est « Tous capables ». Un autre principe fondamental de cette pédagogie est que toutes les connaissances, manuelles, intellectuelles, physiques ou sociales sont mises sur un pied d'égalité.

La formation des stagiaires

La formation des EFS est passée en 10 ans d'une période en responsabilité à temps plein, avec quelques mercredis après-midi de formation, à un mi-temps coupant la semaine en deux entre un-e titulaire et un-e stagiaire, puis la même chose avec deux stagiaires, et enfin une période de 3 semaines en formation, 3 semaines en responsabilité, 2 stagiaires se partageant une même classe.

Si vous avez compris cette introduction, c'est que vous êtes un-e habitué-e de l'Éducation Nationale.

L'année de stage est pour beaucoup de nos collègues une année de souffrance. On doit rendre des devoirs à l'ESPE, écrire un mémoire quand on n'a pas la chance d'avoir un M2, préparer des visites de MF, de CPC, de l'inspection...

ah oui, accessoirement, préparer ses cours et corriger les copies aussi.

Ces conditions d'entrée dans le métier, en plus d'être ultra pénibles, ne répondent pas aux exigences d'une profession demandant un bagage pédagogique solide. Ainsi les stagiaires vont être fortement incité-es à puiser aveuglément et sans recul dans le livret de méthodes clef en main proposé par le ministère.

La formation M. le ministre. forma quoi? quel format?





Nous revendiquons une diminution du temps de stage (en responsabilité devant élèves) pour permettre un temps de formation plus long.

SUD Éducation continue à revendiquer le retour au concours au niveau licence et la délivrance d'un master à l'issue d'une formation en alternance de deux années sous statut de fonctionnaire stagiaire, dans le cadre d'une formation initiale dotée de moyens à hauteur des besoins.

Pour SUD éducationCA, le guide référence et les quatre recommandations au service de la maîtrise des savoirs fondamentaux à l'école primaire, c'est NON!

En accompagnement de la circulaire **Lecture : construire le parcours d'un lecteur autonome** (note de service n° 2018-049 du 25-4-2018 (NOR MENE1809040N)) , le ministère a fait paraître le guide orange (soit-disant fondé sur l'état de la recherche...) décrié par de nombreux chercheurs tels que Roland Goigoux qui remet largement en cause la caution scientifique du guide en question :

« Le guide formule des conclusions abusives et comporte des oublis importants, par exemple sur l'écriture et la compréhension. Ses rédacteurs convertissent imprudemment de simples hypothèses de recherche en recommandations. La planification de l'étude des correspondances graphèmesphonèmes présentée pages 55 à 61, par exemple, est fondée sur une analyse linguistique rigoureuse mais elle n'a jamais été expérimentée en classe de manière probante. Elle n'est, de surcroit, pas cohérente avec celle proposée par le manuel valorisé dans le quide quelques pages plus loin. Les chercheurs doivent donc mettre en garde les enseignants, les formateurs et les inspecteurs contre certaines affirmations péremptoires non étayées sur des résultats scientifiques, notamment sur la méthode syllabique radicale. Nos collègues des sciences de la santé en feraient autant si leur ministre recommandait un médicament avant d'en avoir testé les effets. La seule recherche dont dispose le ministère pour justifier son choix est celle de Jérôme Deauvieau, un sociologue membre du conseil scientifique de l'Éducation nationale (CSEN) et proche collègue des auteurs du manuel préconisé. Mais cette étude présente de si graves défauts méthodologiques qu'elle n'a jamais été publiée par une revue scientifique : elle compare par exemple les performances d'élèves en fin de CP sans avoir pris soin de les évaluer au début de l'année. Elle ne permet donc pas d'affirmer la supériorité d'un manuel testé dans 5 classes sur un autre ».

SUD éducation Champagne Ardenne invite les personnels à se réunir en assemblées générales et à débattre des modalités d'actions pour mettre fin à ces réformes délétères et plus largement à construire la convergence des luttes nécessaire pour faire reculer le gouvernement sur tous les fronts.

Contrairement à ce que veut faire croire J.M Blanquer (qui se moque bien du manque de moyens matériels et humains dans les établissements et les écoles du 93 et et qui reste sourd aux revendications des équipes éducatives), le problème de l'école publique n'est pas qu'un problème de méthode, mais également un problème de moyens tributaires des choix politiques néo-libéraux. Non Monsieur Blanquer, nous ne ferons pas des élèves le bétail du marché du travail! Oui Monsieur Blanquer, nous continuerons coûte que coûte à former les enfants qui nous sont confiés à l'esprit critique, à la réflexion, en visant l'émancipation de toutes et tous.

A coups de circulaires et autres annonces, Blanquer ne résout toutjours pas le manque de moyens criants sur notre région. NON aux recommandations bidon! OUI au plan d'urgence maintenant!

- des RASED en nombre suffisant pour celles et ceux qui en ont besoin ;
- une place en UPE2A pour chaque élève allophone ;
- des aides de vie scolaire pour les élèves en situation de handicap.

Tout cela a un coût évidemment, que l'état assume plus facilement dans certains territoires que dans d'autres.

"Si vous trouvez que l'Education coûte cher, essayez l'ignorance"

